REPUBLIQUE FRANCAISE

**AVIS**

**COMMUNE DE FRAISSINET DE FOURQUES**

**Avis pour l’institution d’une servitude de passage et d’aménagement pour assurer la continuité et la pérennité d’une voie de défense des bois et forêts contre l’incendie au profit de la commune de Fraissinet de Fourques, au titre du code forestier et notamment de ses articles L.134-2 et R.134-3-1**

Une procédure d’information préalable a l’institution d’une servitude de passage et d’aménagement pour assurer la continuité et la pérennité d’une voie de défense des bois et forêts contre l’incendie (constituée des pistes DFCI « P65-1 » et « P49 »dites de la stèle Roger Rivière, retenues dans le plan de massif DFCI Mont Aigoual et Vallées de la Jonte, du Tarnon, du Haut Tarn et de la Mimente et traversant à Fraissinet de Fourques les parcelles cadastrales section A n° 634, 649, 648, 647, 646, 645, 655, 654, 664 / section D n° 20, 41, 21, 42, 43, 49, 66, 64, 63, 75, 77, 102, 101, 100, 99, 107, 126, 127, 563, / section B n° 350, 351, 335, 352, 264, 265, 263, 261, 259, 258, 257, 254, 255, 274, 253, 252, 250, 249, 246, 241, 242, 245, 244, 588, 586, 583, 585, 582, 558, 559, 625, 580, 579, 614, 581, 561, 556, 585, 555, 553 au profit de la commune de Fraissinet de Fourques, au titre du code forestier et notamment de ses articles

L. 134-2 et R.134-3-1, est organisée du

5 Mars 2018 au 7 Mai 2018 inclus sur la commune de Fraissinet de Fourques

Pendant toute cette période, chaque intéressé pourra consulter le dossier de servitude :

En Mairie de Fraissinet de Fourques

Ainsi qu’à la direction départementale des territoires (service Biodiversité, Eau, Forêt) 4, avenue de la Gare, BP132 48005 Mende Cedex Tel 04 66 49 45 39, et faire part de ses observations, par écrit, à Mme la Préfète du département de la Lozère.